



# PROGRAMME DE MENTORAT PAR LES PAIR(E)S POUR LES PROFESSEUR(E)S



## Au Cégep Garneau, le mentorat :

- > est de nature **pédagogique** et non disciplinaire
- > constitue une expérience totalement **formative** et ne comporte aucun aspect évaluatif
- > s'appuie sur une **relation de confiance** et de **respect** entre les personnes mentores et mentorées
- > encourage le **partage** de pratiques pédagogiques et la **collaboration** entre les collègues
- > présente un caractère **confidentiel**

## La personne mentorée est au cœur de la relation mentorale!

### Les avantages du mentorat

#### Pour les personnes mentorées

- > Permettre une meilleure insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant
- > Soutenir le développement professionnel des professeur(e)s ayant de l'expérience
- > Réduire l'isolement au travail et normaliser les défis rencontrés
- > Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance en rencontrant des collègues qui œuvrent dans d'autres départements
- > Améliorer sa satisfaction au travail
- > Contribuer au développement de son identité professionnelle

Favoriser  
le développement  
de pratiques  
pédagogiques  
efficaces et inspirantes  
qui soutiennent  
la réussite

### Qui est la personne mentorée ?

Un(e) professeur(e) qui bénéficie de l'aide d'une personne mentore à laquelle elle ou il a été jumelé(e) afin de favoriser le développement de ses compétences et, ainsi, accroître sa confiance et l'efficacité de ses interventions pédagogiques.

## Qui est la personne mentore ?

Un(e) professeur(e) d'expérience qui accompagne volontairement une ou un collègue qui souhaite réfléchir sur ses pratiques pédagogiques.

### Les personnes mentores :

- > détiennent une expertise pédagogique
- > sont dotées d'habiletés communicationnelles
- > sont motivées par la réalisation d'apprentissages significatifs et la réussite des étudiantes et étudiants



Passion  
pour la pédagogie

Attitude positive,  
constructive  
et engagée

**Au Cégep Garneau, la personne mentore est un guide et non un modèle.**

## Le jumelage

### Principaux critères :

- > affinités détectées par les personnes mentores et mentorées, lors de la rencontre d'accueil regroupant tous les intervenantes et intervenants
- > adéquation entre les forces de la personne mentore et les besoins de la personne mentorée
- > appartenance disciplinaire différente chez les personnes mentores et mentorées

### Principales étapes de la démarche

- > Rencontre d'accueil des personnes mentorées en présence des mentor(e)s
- > Jumelage des personnes
- > Premières rencontres individuelles de la dyade : présentations, détermination des besoins et des objectifs à atteindre et plan de rencontres
- > Autres rencontres individuelles de la dyade
- > Rencontre de groupe de mi-parcours des personnes mentorées
- > Rencontre de conclusion en dyade et prospectives
- > Rencontre bilan des personnes mentores et mentorées

Pour s'inscrire ou s'informer : [spvp@cegepgarneau.ca](mailto:spvp@cegepgarneau.ca)